

REFORME DU CAP agricole 2015

snetap
FSU.

snetap
FSU.

Nos commentaires :

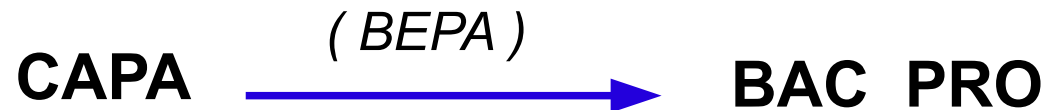
Beaucoup de bruit pour peu d'évolution satisfaisante.

Une réforme qui n'atteint pas ses objectifs.

REFORME DU CAP agricole

➤ OBJECTIF DE LA RENOVATION POUR LA DGER :

⇒ Améliorer la progression de la formation entre le niveau V et le niveau IV dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle



Nos commentaires :

- *La suppression des 2 ans de BEPA a rendu très difficile le parcours de la voie pro. pour les apprenants.*
- *La réforme du bac pro a été privilégiée par rapport à celle du CAPA niveau V.*
- *La réforme du CAPA a été rendue obligatoire du fait du maillon manquant...*

REFORME DU CAP agricole

➤ OBJECTIF DE LA RENOVATION POUR LA DGER :

⇒ Permettre une insertion professionnelle

70 % des élèves et 80 % des apprentis travaillent après la formation CAPA (*chiffres 2008*)

⇒ Permettre une poursuite d'études

60 % des élèves et 50 % des apprentis poursuivent des études après le CAPA (*chiffres 2008*)



Nos commentaires :

- *Taux de réussite : 88,2% en 2014, 87% en 2013, 85,8% en 2012...?*
- *Le CAPA est l'examen qui a le plus fort taux de réussite dans l'enseignement agricole !
Qu'en sera-t-il après la rénovation ?*
- *Les taux d'insertion professionnelle et de poursuite d'études sont satisfaisants.*
- *Y avait-il nécessité à mettre en place cette rénovation ?*

REFORME DU CAP agricole

➤ OBJECTIF DE LA RENOVATION :

⇒ Permettre une meilleure polyvalence professionnelle

Particulièrement pour les spécialités liées à la production, une meilleure polyvalence professionnelle était souhaitée par les professionnels, afin de permettre de palier aux périodes où l'activité agricole est trop calme. Cela correspondrait aussi à l'évolution de la pluriactivité des exploitations agricoles.



Nos commentaires :

- *Pour les spécialités liées à l'aménagement, cette demande de polyvalence n'était pas formulée.*

REFORME DU CAP agricole

ZOOM : Quelques chiffres sur le CAPA ...

Session 2014 : 9 260 inscrits – 88,2% de réussite –
soit l'examen qui a le meilleur taux de réussite...

Rentrée 2010 : 19 583 apprenants en CAPA (soit 14% des effectifs du CAPA au BTSA)

Effectifs dans le public : 42,1% - Effectifs dans le privé : 57,9 %

Scolaire : 40% de garçons, 60% de filles

Apprentissage : 87% de garçons, 13% de filles

Evolution des effectifs sur 5 ans (2006 – 2010) :

+ 30% en formation scolaire + 8% en formation apprentissage

Réussite :

CCF en 2011 : Elèves : 87% - Apprentis : 84%

UC en 2009 : 60% ont obtenu le diplôme en totalité (possibilité de rattrapage des UC sur 5 ans)

Poursuite d'études en 2008

60% des Elèves : BEPA -45%-, Bac pro A-20%-, diplôme EN -28%-

50% des Apprentis : BEPA -40%-, Bac pro A-10%-, BP niv IV -20%- diplôme EN -10%-

Insertion professionnelle :

70% des Elèves : 50% en emploi précaire (CDD, intérim, emploi aidé...)

80% des Apprentis : 62% en CDI, 32% en emploi précaire

REFORME DU CAP agricole

➤ Mise en œuvre prévisionnelle : Rentrée 2015

Sauf pour le CAPA Soigneurs d'équidés ...



Nos commentaires :

A l'origine la mise en œuvre devait être échelonnée sur 2 rentrées (CAP Productions et CAP Aménagement séparés). Nous avons obtenu une mise en œuvre générale pour la rentrée 2015 afin de ne pas mettre en péril une organisation en tronc commun pour les modules d'enseignement général.

Alors que le CAPA Soigneurs d'équidés devait lui disparaître nous avons obtenu le recul de la DGER et la réouverture du dossier ... d'où le report de sa mise en œuvre

REFORME DU CAP agricole

Evolution des options :

CAPA PAUM

Productions Animales
Utilisation des Machines

CAPA Productions Horticoles

Productions florales et légumières
Pépinières
Productions fruitières

CAPA Vigne et Vin

CAPA SMR

Services en Milieu Rural

CAPA Maréchal-Ferrant

CAP a Métiers de l'agriculture

CAP a SAVER

Services d'Aide et de Vente en Espace Rural

CAP a Maréchal-Ferrant



Nos commentaires :

- *Pour le CAPa Maréchal-Ferrand, l'évaluation de pratique professionnelle a été sauvegardée grâce à l'exigence des professionnels. Le Snetap-FSU a dénoncé l'absence de cette même exigence pour les autres filières.*

REFORME DU CAP agricole

Evolution des options :

CAPA Travaux Paysagers



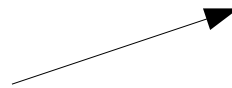
Changement d'appellation



CAPA Jardinier-Paysagiste



CAPA Travaux Forestiers



**CAP a
Aménagements**

CAPA Entretien de l'Espace Rural →

**Disparition de l'option :
Intégration partielle
aux options restantes**



Nos commentaires :

- *L'appellation « Jardinier-Paysagiste » correspond bien au métier, elle lève l'ambiguïté du terme « paysagiste » et celle, un peu désuète de « jardinier »...*
- *Le Snetap-FSU a regretté l'abandon du CAPA EER dans un contexte où l'entretien des espaces ruraux est au cœur des environnementales. Ce CAPA devrait être remplacé par un BP*

REFORME DU CAP agricole

Évolution des options :

CAPA SE
Soigneur d'équidés



????????????

**Réforme repoussée à sept 2016
Commissions de travail
au ministère au printemps 2015**



Nos commentaires :

- Nos interventions répétées à propos de l'étude trop superficielle de ce secteur professionnel, obligent la DGER à reprendre le dossier.*
- Le projet initial de supprimer l'option « Soigneurs d'Equidés » au profit de la Production équine, impliquait de ne plus accueillir les jeunes des centres équestres, de fermer des classes, sans proposer d'autres solutions d'accueil en formation.*

REFORME DU CAP agricole

ZOOM CAPA Soigneurs d'équidés ...



Les faits :

Effectifs en session examen 2012 CAPA filière hippique (chiffres 2012)

Spécialité	Inscrits	Présents	Admis	% admis / présents
Lad Jockey lad driver	24	22	19	86,36
Soigneurs d'équidés	507	454	414	91,19
Maréchalerie	282	249	155	62,25

Source : DECIEA 2012

Les effectifs en soigneurs d'équidés représentent 6,5% des effectifs des CAPA en 2012, Le % de réussite à l'examen (CCF + Epreuves terminales) est largement supérieur à celui de la moyenne des CAPA...

ZOOM CAPA Soigneurs d'équidés ...



Nos commentaires :

La DGER estime que faute d'insertion professionnelle la seule formation lad-cavalier et le module élevage du CAPa « *Métiers de l'agriculture* » suffisent pour la filière hippique.

Pourtant la majorité des élèves et apprentis du CAPA « *Soigneurs d'équidés* » suivent actuellement leur formation en centre équestre, qui ne correspondent ni à la partie production ni au lad-cavalier mais bien à une activité de service. Ce ne sont donc pas les mêmes entreprises. De plus, le SNETAP-FSU rappelle que la filière production équine est très limitée en terme d'emploi et d'activité, et absente de certaines régions, où les centres équestres sont nombreux.

D'autre part, la proposition de la DGER de placer les jeunes en filière production tout en continuant stage ou apprentissage en centre équestre, ne permet pas la signature d'un contrat d'apprentissage car du ressort du secteur des services.

REFORME DU CAP agricole

CAP a Métiers de l'agriculture



Polyvalence de l'ouvrier agricole = 2 supports de formation

Modules Professionnels - MP3

Production Animale

Ruminants

Porcs ou Aviculture

Production végétale

Grandes cultures, Arboriculture,

Horticulture, Viticulture

Module d'Initiative Professionnelle - MIP

1 support à choisir dans la liste ci-dessous, obligatoirement différent du support précédent du MP3 :

- Aquaculture
- Porcs ou aviculture
- Ruminants
(bovins ou ovins ou caprins - lait ou viande)
- Arboriculture
- Grandes cultures
- Horticulture
- Viticulture
- Pastoralisme
(uniquement avec le choix du support ruminants)
- Entretien des espaces
(uniquement avec le choix du support horticulture)
- Valorisation et vente du produit horticole (fleuristerie)
(uniquement avec le choix du support horticulture)
- Transformation et vente de produits animaux (uniquement avec le choix des supports en production animale)
- Travaux de cave
(uniquement avec le choix du support viticulture)

REFORME DU CAP agricole

CAP a Aménagement

Polyvalence de l'ouvrier d'aménagement = 2 supports de formation

Modules Professionnels - MP3

Aménagements Paysagers

Travaux forestiers

partage ...

Entretien de
l'Espace Rural

Module d'Initiative Professionnelle - MIP

1 support rédigé à l'initiative de l'équipe pédagogique :

?

REFORME DU CAP agricole

CAP a

Services d'Aide et de Vente en Espace Rural

Polyvalence de l'ouvrier des services = 2 supports de formation

Modules Professionnels - MP3

Services aux personnes
Accueil - Vente

Module d'Initiative Professionnelle - MIP

1 support rédigé à l'initiative de l'équipe pédagogique :

?

REFORME DU CAP agricole

Le MIP en question ...

⇒ Module d'Initiative Professionnelle

⇒ Pour s'adapter à des enjeux professionnels locaux

⇒ Pour les options de Production :

Un support thématique à choisir dans une liste, support obligatoirement différent du module professionnel de l'option.

⇒ Pour les options d'Aménagement :

Le support thématique est à **l'initiative** de l'établissement, avec un support obligatoirement différent du module professionnel de l'option.



Nos commentaires :

- *La construction du référentiel, différente suivant les options, complique la lisibilité du diplôme... L'évaluation est d'importance variable suivant les options !
(Productions horticoles : coef 3, Jardinier-Paysagiste : coef 2, SAVER : coef 1)*
- *Pour les options de production, le module reprend une spécialité qui sera complémentaire, mais pour les autres, tout est à définir, à écrire et à faire valider...*
- *Après le MAP, le MIL : le MIP...*

Grille horaire arrêté du 15 juin 2005

Exemple : Evolution CAPA Travaux Paysagers

GRILLE HORAIRE : CAPA/Travaux paysagers

Enseignements obligatoires		Horaire sur 56 semaines				Pluri-disciplinarité	Mise à niveau	
Disciplines	seuil	TOTAL	Dont classe entière	Dont groupe à effectif réduit	Dont activités pluridisciplinaires			Horaire hebdomadaire indicatif
Français	24	112,00	56,00	56,00		2,00 (1,00+1,00)	9,50	
Histoire et géographie		56,00	56,00			1,00 (1,00+0,00)		
Education socioculturelle		28,00	28,00			0,50 (0,50+0,00)		
Education physique et sportive		168,00	168,00			3,00 (3,00+0,00)	14,50	
Mathématiques	24	168,00	112,00	56,00		3,00 (2,00+1,00)	18,00	
Biologie - Ecologie	24	56,00	28,00	28,00		1,00 (0,50+0,50)	30,00	
Physique et Chimie		28,00	28,00			0,50 (0,50+0,00)		
Sciences économiques, sociales et de gestion	24	56,00	28,00	28,00		1,00 (0,50+0,50)	9,50	
Sciences économiques, sociales et de gestion / Gestion de l'entreprise et de l'environnement		28,00	28,00			0,50 (0,50+0,00)		
Sciences et techniques des équipements / Agroéquipements	16	142,00	56,00	56,00	30,00	2,00 (1,00+1,00)		
Agronomie		28,00	28,00			0,50 (0,50+0,00)	16,50	
Aménagement / Aménagements paysagers	16	734,00	322,00	364,00	68,00	12,25 (7,75+6,50)		
Total + activités pluridisciplinaires		1624,00	936,00	568,00	96,00	27,25 (16,75+10,50)	96,00	
Total général						29,00		
Périodes en entreprise		14 à 16 semaines dont 12 semaines prises sur la scolarité						

Les heures libérées lorsque les élèves sont en stage permettent d'assurer le suivi des élèves en stage, la concertation et/ou d'autres activités. Ceci concerne également les heures du MAP sont inclus dans la discipline de la spécialité.

Projet Grille horaire 2015

ANNEXE

GRILLE HORAIRE : CAP agricole « JARDINIER PAYSAGERS »						
Enseignements obligatoires		Horaire sur 58 semaines			Horaires	
Disciplines	seuil	TOTAL	Cours +TP/TD	Horaire hebdomadaire indicatif	Horaire supplémentaire Groupe effectif réduit	Pluri-disciplinarité
Français	24	101,50	101,50	1,75		
Langue Vivante	20	58,00	58,00	1,00	29	
Histoire et géographie	24	58,00	58,00	1,00		
Education socioculturelle	24	29,00	29,00	0,50		
Education physique et sportive	24	116,00	116,00	2,00		
Mathématiques	24	101,50	101,50	1,75		
Informatique	16	58,00	58,00	1,00		
Biologie - Ecologie	24	29,00	29,00	0,50		
Physique et Chimie	24	29,00	29,00	0,50		
Sciences économiques, sociales et de gestion	24	87,00	87,00	1,50		
Sciences et techniques des équipements	16	145,00	145,00	2,50		
Aménagement / aménagements paysagers	16	406,00	406,00	7,00		
Sciences et techniques professionnelles	16	116,00	116,00	2,00		
Non affecté		290,00	290,00	5,00		
	16				377	
	24				319	
TOTAL		1 624,00	1 624,00	28,00	725	174
TOTAL GENERAL DONT 3 HEURES DE PLURIDISCIPLINARITE : 28 H / SEMAINE						
FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL : 12 SEMAINES (STAGE INDIVIDUEL) DONT 11 PRISES SUR LA SCOLARITE ; 51						
Les heures libérées lorsque les élèves sont en stage permettent d'assurer le suivi des élèves en stage, la concertation et/ou d'autres activités.						

Diminution horaire hebdo :

Français : - 0,25 h

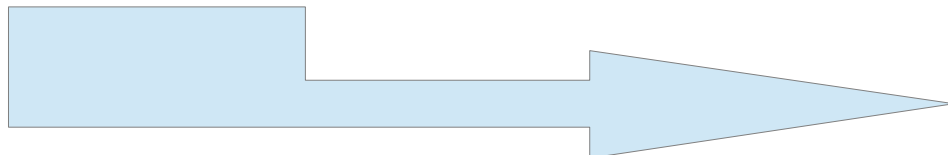
EPS : - 1h

Maths : - 1,25

Biologie : - 0,5

Agronomie : **disparition**

Aménagements paysagers : - 3,25h



Total hebdo : 28h (2015) contre 29h (2005)

Grille horaire arrêté du 15 juin 2005

Exemple : Evolution CAPA Travaux Paysagers

GRILLE HORAIRE : CAPA/Travaux paysagers

Enseignements obligatoires		Horaire sur 56 semaines				Pluri-discipliné	Mise à niveau
Disciplines	seuil	TOTAL	Dont classe entière	Dont groupe à effectif réduit	Dont activités pluridisciplinaires		
Français	24	112,00	56,00	56,00		2,00 (1,00+1,00)	9,50
Histoire et géographie		56,00	56,00			1,00 (1,00+0,00)	
Education socioculturelle		28,00	28,00			0,50 (0,50+0,00)	
Education physique et sportive		168,00	168,00			3,00 (3,00+0,00)	14,50
Mathématiques	24	168,00	112,00	56,00		3,00 (2,00+1,00)	18,00
Biologie - Ecologie	24	56,00	28,00	28,00		1,00 (0,50+0,50)	30,00
Physique et Chimie		28,00	28,00			0,50 (0,50+0,00)	
Sciences économiques, sociales et de gestion	24	56,00	28,00	28,00		1,00 (0,50+0,50)	9,50
Sciences économiques, sociales et de gestion / Gestion de l'entreprise et de l'environnement		28,00	28,00			0,50 (0,50+0,00)	
Sciences et techniques des équipements / Agroéquipements	16	142,00	56,00	56,00	30,00	2,00 (1,00+1,00)	
Agronomie		28,00	28,00			0,50 (0,50+0,00)	16,50
Aménagement / Aménagements paysagers	16	734,00	322,00	364,00	68,00	12,25 (7,75+6,50)	
Total + activités pluridisciplinaires		1624,00	936,00	568,00	98,00	27,25 (16,75+10,50)	98,00
Total général						29,00	
Périodes en entreprise	14 à 16 semaines dont 12 semaines prises sur la scolarité						

Les heures libérées lorsque les élèves sont en stage permettent d'assurer le suivi des élèves en stage, la concertation et/ou d'autres activités. Ceci concerne également les horaires du MAP sont inclus dans la discipline de la spécialité.

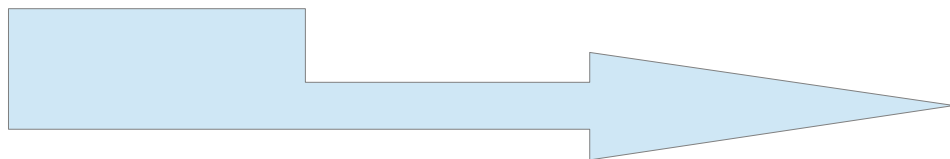
Projet Grille horaire 2015

ANNEXE

GRILLE HORAIRE : CAP agricole « JARDINIER PAYSAGIS »						
Enseignements obligatoires		Horaire sur 58 semaines			Horaires	
Disciplines	seuil	TOTAL	Cours +TP/TD	Horaire hebdomadaire indicatif	Horaire supplémentaire Groupe effectif réduit	Pluri-disciplinaire
Français	24	101,50	101,50	1,75		
Langue Vivante	20	58,00	58,00	1,00	29	
Histoire et géographie	24	58,00	58,00	1,00		
Education socioculturelle	24	29,00	29,00	0,50		
Education physique et sportive	24	116,00	116,00	2,00		
Mathématiques	24	101,50	101,50	1,75		
Informatique	16	58,00	58,00	1,00		
Biologie - Ecologie	24	29,00	29,00	0,50		
Physique et Chimie	24	29,00	29,00	0,50		
Sciences économiques, sociales et de gestion	24	87,00	87,00	1,50		
Sciences et techniques des équipements	16	145,00	145,00	2,50		
Aménagement / aménagements paysagers	16	406,00	406,00	7,00		
Sciences et techniques professionnelles	16	116,00	116,00	2,00		
Non affecté		290,00	290,00	5,00		
	16				377	
	24				319	
TOTAL		1 624,00	1 624,00	28,00	725	174
TOTAL GENERAL DONT 3 HEURES DE PLURIDISCIPLINARITE : 28 H / SEMAINE						
FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL : 12 SEMAINES (STAGE INDIVIDUEL) DONT 11 PRISES SUR LA SCOLARITE ; 51						
Les heures libérées lorsque les élèves sont en stage permettent d'assurer le suivi des élèves en stage, la concertation et/ou d'autres activités.						

➔➔ Augmentation horaire hebdo :

Langue Vivante : + 1 h + Non affecté : 5 h
 Informatique : 1 h - nouveau
 Agroéquipements : + 0,5 h



Total hebdo : 28h (2015) contre 29h (2005)

REFORME DU CAP agricole

Evolution de la grille horaire :



Nos commentaires sur les disciplines :

- **Ce que l'on a obtenu :**

- *La reconnaissance de la langue vivante en tant que discipline obligatoire (telle qu'à l'éducation nationale).*
- *L'entrée de l'informatique.*

- **Ce que l'on a dénoncé :**

- *La diminution de la biologie (1h hebdo en 2005 – 0,5h hebdo pour 2015),*
- *La disparition en tant que discipline de l'agronomie,*
- *L'augmentation de la discipline d'agroéquipement au profit de la théorie, sans cadrage correct pour les différentes spécialités.*

- *Pour le CAPa Jardinier Paysagiste : la non-reconnaissance correcte de l'apprentissage des végétaux et la disparition de son évaluation cadrée.*
- *Pour le CAPa Travaux Forestiers : la différence de traitement entre la partie bucheronnage et la partie sylviculture.*

- *Pour l'enseignement général : un copier-coller du référentiel précédent, présenté dans un ordre différent, sous prétexte d'évolution pédagogique !*

REFORME DU CAP agricole

Evolution de la grille horaire :



Nos commentaires sur le cadrage :

- *1 heure hebdo de cours en moins, mais une durée de formation équivalente : 1624 h.*
- *58 semaines de cours (2015) contre 56 semaines (2005) : Etalement du temps de formation dans l'année*
- *Périodes de stage en entreprise : la réforme fait passer cette période de 14 à 16 semaines (dont 12 pendant la période scolaire) _ 2005_ à 12 semaines (dont 11 pendant la période scolaire) + 1 semaine de stage collectif _2015_ :*
- *Pluridisciplinarité : augmentation de 1,75 h hebdo à 3h hebdo, avec quels moyens ?*
- ***Non affecté : théoriquement consacré à 2h en enseignement général et 3 h en enseignement professionnel – Ce non-fléchage ne cherche qu'à réduire le volume horaire des chaires et donc les ETP (emploi Equivalent Temps Plein). De plus, cela renvoie aux équipes pédagogiques le partage de ces heures, ce qui cause inéluctablement des tensions au sein des établissements.***

REFORME DU CAP agricole

Evolution de la grille horaire :



Nos commentaires sur le cadrage :

. Périodes de stage en entreprise :

Réforme	Nombre de semaines de stage	- dont période scolaire	Stage collectif
2005	14 à 16	12	0
2015	12	11	1

. **Période de stage supplémentaire** : Une à six semaines de stage **individuel** ou **collectif** sont aussi réalisables. Quelle est la capacité réelle des établissements à les mettre en oeuvre ?

6 semaines représentent plus de 15% du temps scolaire. Ces périodes ne peuvent qu'aboutir à un décrochage du jeune par rapport à la progression pédagogique.

Sur quels critères les élèves peuvent-ils être orientés vers ces stages ?

REFORME DU CAP agricole

Evolution de la formation :



Nos commentaires sur la réforme :

. Ce que la réforme aurait dû apporter :

- la prise en compte de la sécurité au travail dans toutes les options, les secteurs que couvrent ces nouveaux référentiels sont parmi les plus accidentogènes.
- la formation du SST -Sauveteur Secouriste au Travail- .
- la formation aux CACES.
- la formation aux bases du droit du travail.
- la formation aux bases de l'écologie, de l'agronomie, pour former des professionnels capables de Produire Autrement.
- la prise en compte de la volonté des élus de Défendre les valeurs de la République à tous les niveaux de formation.

ZOOM formation par apprentissage ...



Nos commentaires :

La DGER estime qu'elle n'a pas à présenter de cadrage réglementaire pour les formations par la voie de l'apprentissage.

Même si la moitié des effectifs -essentiellement dans des CFA publics- relèvent de cette formation !

Même si les annonces gouvernementales se multiplient en faveur de l'apprentissage !

En conséquence de quoi, les inégalités perdurent en terme :

- de temps de formation (décision à l'initiative des régions).
- de grille horaire (décision à l'initiative des établissements).

REFORME DU CAP agricole

Evaluation :

Epreuve(s) terminale(s) et CCF (Contrôle en Cours de Formation)

Formule actuelle : **60 % CCF** +
40 % Epreuves terminales

- .Expression française
- .Sciences (biologie, agronomie, physique-chimie)
- .Technique professionnelle
 - épreuve pratique
 - épreuve sur dossier



Nouvelle
Formule : **80 % CCF** +
20 % Epreuve terminale

Une seule épreuve de Technique professionnelle sur dossier ! Soit 4 fiches techniques...

REFORME DU CAP agricole

Evaluation :



Nos commentaires sur les modalités d'évaluation :

- **Ce que l'on a obtenu :**

- *La reconnaissance de la langue vivante obligatoire et évaluée, telle qu'à l'éducation nationale.*
- *L'entrée de l'informatique, obligatoire et évaluée aussi.*

- **Ce que l'on a dénoncé :**

- *l'absence de réelle épreuve d'expression écrite.*
- *Le passage en force de la part de **CCF à 80%**, au prétexte que seule cette évaluation est capable de valider des compétences professionnelles.*

Encore une fois, il y a incohérence à annoncer un débat général dans quelques mois sur l'évaluation (cf Loi d'avenir), et de refuser que le CAPA entre dans cette réflexion nationale. Nous affirmons que ce débat est nécessaire pour permettre de discuter de toutes les modalités d'évaluation, niveau par niveau.

- *Une épreuve terminale unique basée sur 4 fiches techniques servant de support à un oral ! Le refus d'organiser des épreuves de pratique professionnelle sera au détriment de la reconnaissance de ce premier niveau de qualification, et ceci au profit de gains budgétaires.*

REFORME DU CAP agricole

Pour conclure . . .



Cette réforme ne nous satisfait pas.

**Elle n'améliore en rien la prise en compte des deux finalités
de la formation CAPA :
Insertion professionnelle ou poursuite d'études.**

**Nous dénonçons ses modalités d'évaluation, le nombre aléatoire
de semaines de stage, le développement des heures non affectées
et l'absence de prise en compte de la formation des jeunes
à la sécurité.**